

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	41 (1933)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Hygiène du travail
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-973697">https://doi.org/10.5169/seals-973697</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

C'est ici qu'il faut parler de Jean-Jacques, ce grand garçon qui a l'air d'avoir huit ans au lieu de six. Jean-Jacques est le plus avancé de tous ses camarades et sait plus de choses que beaucoup d'enfants de l'école primaire. Pour lui «Mon premier livre» n'a plus de secrets et vous ne lui apprendrez pas combien font deux fois quinze, je vous assure. L'année dernière, il était plus turbulent que ses aînés et toujours prêt à faire quelque sottise. Maintenant que les «grands» sont partis, il est plus sage et l'on aime à regarder son visage aux yeux intelligents. Quelquefois, il prend la main de sa maîtresse et, sans rien dire, la serre fort contre lui; ou bien il y dépose, à la dérobée, un petit baiser...

Et cet après-midi là, Jean-Jacques a demandé:

— Maman, tu me donnes un sou pour aller à l'école?

Maman n'a pas refusé car il est rare que Jean-Jacques lui demande de l'argent. Elle a dit seulement:

— N'achète pas du chocolat, il fait trop chaud, prends plutôt un petit pain pour ta récréation.

En effet, il faisait chaud ce premier jour de printemps et, dans les vergers,

les poiriers ouvraient leurs fleurs blanches. Jean-Jacques, cependant, est monté tout d'un trait. Comme les devantures des boulangeries étaient engageantes! Des petits pains, des croix en sucre, des sulettes multicolores donnaient envie d'entrer.

Mais Jean-Jacques n'a pas hésité une minute. Sans s'arrêter, il a passé devant les vitrines tentantes et, tout rouge d'avoir tant couru, il est arrivé à l'école avant ses camarades. Madame était seule dans la classe. Elle a dit:

— Comme tu arrives tôt! Jean-Jacques.

Jean-Jacques, alors, a ouvert sa petite main chaude et a dit joyeusement:

— Voilà, j'apporte deux sous pour les poupons, et il les a glissés vivement dans la petite boîte.

Un gros baiser a récompensé ce petit cœur généreux.

\*

Ne pourrait-on, dans le canton de Neuchâtel, faire quelque chose d'analogique en faveur de la *Pouponnière neu-châteloise* aux Brenets?

Sr Nelly Amstutz, directrice.

## Hygiène du travail.

Le rapport de l'inspectorat fédéral des fabriques constate avec satisfaction l'extension de la distribution de lait dans les fabriques. Il signale le cubage d'air souvent insuffisant des ateliers de couture. Les sièges à dossier pour ouvrières se rencontrent plus fréquemment. Est citée

en exemple la Maison de Roll à Choindez qui a énergiquement combattu l'alcoolisme dans son rayon en rachetant des patenttes d'auberges et en payant des primes aux aubergistes qui renoncent à la vente des liqueurs et eaux-de-vie.